

Rectorat de l'académie de Créteil  
Division des personnels ATSS  
Et d'encadrement  
DPAE 3  
Bureau G615  
Affaire suivie par :  
Murielle KERSAUDY-VESCOVI  
Tél : 01 57 02 62 18  
Mél : [murielle.kersaudy@ac-creteil.fr](mailto:murielle.kersaudy@ac-creteil.fr)

4, rue Georges-Enesco  
94 010 Créteil Cedex  
[www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr)

Le recteur de l'académie de Créteil

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat;

Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Education Nationale;

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique;

Vu les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Education Nationale, de la jeunesse et des sports du 22 octobre 2020;

Vu les lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et revalorisation des parcours professionnels des personnels de l'académie de Créteil du 15/01/2021;

## **Arrête**

### **Article 1 :**

Sont inscrits au titre de l'année 2021 sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2<sup>ème</sup> classe, les adjoints techniques de recherche et de formation dont les noms suivent :

### **Liste principale :**

1. Madame Hakima TOUIL, Université Paris-Est-Créteil à CRETEIL
2. Monsieur Carlos DOS SANTOS, Université Paris-Est-Créteil à CRETEIL
3. Madame Françoise CYRILLE, Université Sorbonne-Paris-Nord à VILLETANEUSE
4. Monsieur Joël VIARDOT, Université Sorbonne-Paris-Nord à VILLETANEUSE
5. Monsieur Alfred MAME MEKOUREU THIAM, Université Sorbonne-Paris-Nord à VILLETANEUSE
6. Madame Ndiargaye CISSE, Université Paris 8 à SAINT-DENIS
7. Monsieur Olivier MOURTOUX, Université Paris 8 à SAINT-DENIS
8. Monsieur Patrick JEANNE, SUPMECA à SAINT-OUEN
9. Madame Dragana MARIYATHAS, Université Sorbonne-Paris-Nord à VILLETANEUSE
10. Madame Sonia MOUAMMA, Université Paris-Est-Créteil à CRETEIL

**Article 2 :**

La Secrétaire Générale de l'académie de Créteil est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 8 juillet 2021

Pour le Recteur et par délégation  
la Secrétaire Générale Adjointe de l'académie de Créteil  
Directrice des Relations et des Ressources Humaines

  
Carole LAGIER